

## **Arrondissement : Reims**

### **Réunion de lycée général et technologique public Réunion de lycée professionnel public**

## **08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

### Etat des lieux

- La motivation des élèves concerne parents (implication de ces derniers dans le suivi des élèves) et professeurs (encouragements...).
- Si la motivation des élèves reste liée à la note, elle n'est cependant plus liée ni au plaisir ni au désir d'apprendre.
- Changement dans l'attitude des élèves : moins rigoureux, moins efficaces, ils n'ont plus le sens du travail et de l'effort.
- Le manque de motivation s'explique notamment par le fait qu'ils n'aient plus conscience que l'école permet d'apprendre un métier, de préparer un diplôme et une situation sociale.
- Le manque de motivation des élèves renvoie à l'évolution de la société elle-même ; société dans laquelle le sens de l'effort n'existe plus. De plus, les élèves s'interrogent face à la situation sociale de leurs parents qui ont parfois eux-mêmes connu l'échec scolaire, ou bien ont réussi mais se confrontent au problème du chômage.
- Le manque de motivation se retrouve dans le monde du travail parmi les jeunes recrues. Constat par ailleurs d'une rupture entre monde de l'école et monde de l'entreprise qui ne semblent pas évoluer au même rythme.

### Propositions

- Réaffirmer la souveraineté des décisions du conseil de classe s'agissant des redoublements par exemple ; décisions devant être prises en fonction des résultats uniquement et non de critères tels que l'âge. Cela implique la nécessité de repenser certaines filières, notamment après la classe de seconde.
- Nécessité de détecter rapidement les élèves en difficulté ; difficultés qu'il s'agit dans un premier temps de définir par le biais de tests (orthophonie...).
- Instaurer un suivi individuel des élèves en difficulté sous la forme d'un tutorat avec la possibilité que le tuteur soit un professeur ou un autre élève.
- Possibilité de dégager du temps en proposant des cours de 45 minutes ; le surplus des heures pouvant être alors utilisé pour le tutorat.
- Réfléchir à un allègement du programme, sachant qu'alléger le programme ne signifie pas survoler l'ensemble des chapitres mais supprimer certaines notions afin d'approfondir les apprentissages.
- Nécessité d'enseigner les méthodes de travail car l'autonomie s'acquiert et ne s'improvise pas ; d'où la volonté de remettre en place des modules (notamment en histoire géographie).
- Simplifier les options en seconde, le système actuel étant jugé peu lisible. Possibilité de ne pas réserver deux heures à une même option durant toute l'année de seconde mais proposer un roulement.

## **15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

### Etat des lieux

- L'ensemble des participants s'accordent pour dire que l'établissement ne connaît que très rarement des actes de violence. Ce sont davantage des incivilités quotidiennes qui « polluent » la vie de tous au sein du lycée et que les élèves tendent à banaliser (crachats, bousculades, retards, propos orduriers entre élèves, retards, utilisations intempestives du téléphone portable...).
- Les élèves n'ont pas toujours conscience que leur comportement relève de l'incivilité et est en décalage avec le lieu.

- Nécessité d'une cohésion de l'ensemble de la communauté scolaire face aux incivilités pour espérer un réel impact auprès des élèves. Cela suppose que les règles soient énoncées très clairement et respectées par tous.
- Nécessité d'un encadrement en dehors de la classe ; c'est-à-dire présence indispensable des surveillants dans les couloirs, la cour, le réfectoire...
- Sentiment de ne pas avoir toujours de prise face à ces incivilités en raison de l'inefficacité relative de sanctions telles que les heures de retenue.

#### Propositions

- Développer la cohésion entre les membres de la communauté scolaire :
  - à la pré-rentrée, accueil de la classe par l'ensemble de l'équipe pédagogique
  - à la pré-rentrée, accueil des parents afin de leur expliquer les règles propres à l'établissement
  - instituer des heures obligatoires de concertation entre professeurs pour développer une solidarité et faciliter la transmission des différentes informations
- Trouver d'autres formes de sanctions telles que le changement d'établissement ou la retenue de trois jours avec un travail noté et pris en compte dans la moyenne de l'élève.
- Créer au sein de l'établissement une commission chargée de réfléchir à la mise en place du règlement et de veiller à son application.

### Trois priorités pour l'école

- 1 Apprendre les bases : lire, écrire, compter
- 2 Enseigner des méthodes de travail
- 3 Transmettre des règles de vie